Le calendrier scolaire 2025-2026

ZONE B : ACADÉMIE DE NANTES

Rentrée scolaire	**Lundi 1er septembre 2025**
Vacances de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025 au soir Vendredi 31 octobre 2025 inclus
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025 au soir Vendredi 2 janvier 2026 inclus
Vacances d'hiver	Vendredi 13 février 2026 au soir Vendredi 27 février 2026 inclus
Vacances de printemps	Vendredi 10 avril 2026 au soir Vendredi 24 avril 2026 inclus
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026 au soir

Calendrier mis à jour le 31/01/2025

Il n'y aura pas de classe le vendredi 15 mai 2026

Les dérogations scolaires

La scolarisation dans une école s'effectue en fonction de l'adresse de résidence.

Les rues de la commune de Doué-en-Anjou sont réparties sur 4 groupes scolaires.

Une dérogation scolaire peut être demandée auprès de la municipalité.

Un changement d'adresse peut entraîner un changement d'école lors du passage en CP.

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de Maine-et-Loire

msa santé famille retraite services

L'école à Doué c'est aussi...

Des animations pendant la pause méridienne : sport et détente, ateliers lire et faire lire.

Des interventions sportives dispensées par un éducateur sportif de la commune : EPS et éveil multisport les mercredis matins pour les 4-6 ans.

D'autres actions et services organisés par la commune en direction des enfants : ateliers éducatifs CEL, tickets sports, conseil jeunes...

Un espace internet dédié aux familles :

Kiosque famille

[Identifiant :]
[Mot de passe :]

Retrouvez le lien du kiosque sur la page d'accueil :
www.doue-en-anjou.fr

ou rendez-vous directement sur
https://doueenanjou.kiosquefamille.fr

Une restauration scolaire respectueuse de l'environnement

25 % de produits locaux et/ou bio.
Plus de 1 100 repas par jour réalisés sur place par la cuisine centrale.
Un composteur dans chaque restaurant scolaire.

UNION EUROPÉENNE LEADER
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Année scolaire
Secteur éducation
2025-2026

ESPACE ENFANCE JEUNESSE

32 bis avenue St Exupéry
Doué-la-Fontaine - 49700 DOUÉ-EN-ANJOU

9h - 12h du lundi au vendredi
sur rendez-vous l'après-midi

02 41 03 31 92 • scolaire@doue-en-anjou.fr

Information pour les inscriptions suivantes :

- à l'école primaire (maternelle et élémentaire)
- au restaurant scolaire
- à l'accueil périscolaire (accueil matin, accueil soir, étude)

Doué en anjou
Un territoire Une dynamique

Les écoles publiques

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h45 - 12h15 | 14h00 - 16h30

Inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027
du 1er avril au 7 mai 2026

Pour la première année de maternelle, les inscriptions scolaires s'effectuent au secteur Éducation. Les documents suivants doivent être présentés :

- livret de famille,
- dernier justificatif de domicile (-3 mois),
- certificat de radiation de l'ancienne école (à partir de 3 ans),
- en cas de divorce ou séparation : jugement précisant l'autorité parentale de l'enfant.

4 GROUPES SCOLAIRES

Primaires (maternelles et élémentaires)

L'école de Soulanger : 02 41 59 21 38
37, rue de Soulanger à Doué-la-Fontaine

L'école Saint-Exupéry / Petit-Prince : 02 41 59 13 69
2, rue André Gide à Doué-la-Fontaine

L'école de Douces : 02 41 59 11 40
16, rue Victor Journeau à Doué-la-Fontaine

L'école de Concourson : 02 41 59 71 64
5, rue des écoles à Concourson-sur-Layon

L'école des Hirondelles : 02 41 59 73 54
5, rue de la mairie aux Verchers-sur-Layon

RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026
Lundi 1er septembre 2025

La restauration scolaire

Du 18 mai au 12 juillet 2026, vous pourrez procéder à l'inscription au service de restauration scolaire soit sur le Kiosque famille, soit par email à l'adresse scolaire@doue-en-anjou.fr, soit à l'Espace enfance jeunesse, en joignant les documents suivants :

- assurance responsabilité civile en cours de validité,
- n° d'allocataire CAF ou MSA (quotient familial),
- n° de téléphone à joindre en cas d'urgence,
- justificatif si la santé de l'enfant nécessite un régime alimentaire particulier (PAI*).

**Un PAI, est un Protocole d'Accueil Individualisé mis en place en cas de problèmes médicaux nécessitant un régime alimentaire spécifique, et signé conjointement par les parents, l'Éducation nationale, le médecin scolaire et la ville.*

LES TARIFS DES REPAS 2025/2026

Repas en maternelle :
Doué-en-Anjou : 3,55€
Hors commune : 5€

Repas en élémentaire :
Doué-en-Anjou : 3,9€
Hors commune : 5€

Supplément repas non réservé : 1,30€
Forfait annuel serviettes de table : 2,00€

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Réservation et annulation possible jusqu'au mardi de la semaine précédente.
Tout repas non prévu est majoré de 1,30€.
Tout repas non décommandé dans les délais sera facturé en l'absence de justificatif.

L'accueil périscolaire

Vous utilisez le service sans aucune réservation préalable. Les enfants seront pointés en fonction de leur présence, vous serez facturés en conséquence.

La commune organise un accueil, avant et après la classe, les jours d'école : 7h15 - 8h35 | 16h30 - 19h15

LES LIEUX D'ACCUEIL

Accueil de loisirs rue de Soulanger : 02 41 59 24 48 - 07 62 65 41 99 - Soulanger

Espace Jean Mermoz : 02 41 59 97 92 - 07 61 58 55 32 - Saint-Exupéry / Petit-Prince

Douces, salle périscolaire : 02 41 52 47 18 - 07 61 58 55 06

Concourson, salle périscolaire : 07 61 58 55 36

LES TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Matin	Soir
5 unités : 7h15 - 8h35	1 unité : 16h30 - 16h45
4 unités : 7h30 - 8h35	2 unités : 16h30 - 17h00
3 unités : 7h45 - 8h35	3 unités : 16h30 - 17h15
2 unités : 8h00 - 8h35	4 unités : 16h30 - 17h30
1 unité : 8h15 - 8h35	5 unités : 16h30 - 17h45
L'école ouvre ses portes à 8h35 pour une entrée en classe à 8h45	6 unités : 16h30 - 18h00
	7 unités : 16h30 - 18h15
	8 unités : 16h30 - 18h30
	9 unités : 16h30 - 18h45
	10 unités : 16h30 - 19h00
	11 unités : 16h30 - 19h15

L'unité est le quart d'heure

Tranche de quotient	Commune	Hors commune
< 750	0,27€	0,35€
de 751 à 1 000	0,29€	0,37€
de 1 001 à 1 200	0,34€	0,42€
> 1 200	0,42€	0,50€

Tarif au quart d'heure